



Question sur une mandataire

Par **carmen_old**, le **19/07/2007** à **11:40**

Bonjour

voila mon probleme

il y as 11 mois mon mari a fait une liquidation judiciaire suite a laquelle nous avons vendu un terrain pour payer les dettes cette somme a été garder par cette personne et a ce jour elle ne veut pas nous dire ce quelle as regleret ce qui nous reste malgré courrier et appel téléphonique encore ce matin bien sur c est la secretaire qui reponds,cette personne ne reponds jamais comment faire valoir mes droits et est ce légal 11 mois pour cloturer un dossier
a ce jour mon mari n as pas de travail et moi je suis en invalidité et la vente de ce terrain etait pour nous permettre de sortir de notre galère et en plus c est un oncle qui nous aide et j aimerais lui rendre ce qu il nous as preté
merc de me dire comment faire

Veuillez recevoir Madame,Monsieur mes sincères salutations

ps Madame CUSIN CARMEN

19 RETE DE SUMENE 34190 GANGES

TEL:04.67.73.43.31

Par **Jurigaby**, le **19/07/2007** à **19:49**

Bonjour.

La liquidation judiciaire a t'elle été cloturée?

Dans tous les cas, vous avez la possibilité de vous adresser au Juge chargé de votre affaire.